

"Dans l'histoire de la CECA, du rose et du gris" dans Le Monde (9 mai 1970)

Légende: Le 9 mai 1970, évoquant le vingtième anniversaire de la Déclaration Schuman, le quotidien français Le Monde dresse un bilan contrasté de l'action de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: Le Monde. dir. de publ. Fauvet, Jacques. 09.05.1970, n° 7 874. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"dans_l_histoire_de_la_ceca_du_rose_et_du_gris"_dans_le_monde_9_mai_1970-fr-54f09b32-1b0c-4060-afb3-5e475dcafd8.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Dans l'histoire de la CECA, du rose et du gris

Par Gilbert Mathieu

Née de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, la C.E.C.A. (Communauté européenne du charbon et de l'acier) n'a réellement vu le jour que trois ans plus tard avec l'ouverture du marché commun du charbon entre les Six, puis celle du marché commun de l'acier. C'était il y a dix-sept ans; où en sont aujourd'hui les promesses du « pool », alors confié à Jean Monnet? Les objectifs inscrits dans le traité de Paris ont-ils été atteints?

Rien ne serait plus faux que d'imputer à la responsabilité de la C.E.C.A. l'évolution – bonne ou mauvaise – d'industries de base affectées par un destin mondial. Partout dans le monde les houillères ont subi depuis dix ans les attaques conjointes du fuel, de l'électricité et du gaz; le recul de l'extraction charbonnière des Six (de 28 % depuis 1952) n'a pas grand-chose à voir avec le traité de Paris, rédigé dans une perspective d'expansion de la production minière. Aurait-il été plus rapide sans la C.E.C.A.? On hésite à l'écrire, tant il est vrai qu'en ce domaine chacun des Six a conduit à sa guise le « repli » de ses houillères nationales sans trop se soucier – sauf pour demander de l'aide financière – de ce qu'en pensaient les voisins. Pareillement, l'essor de la production d'acier – passée de 42 à 107,3 millions de tonnes en dix-sept ans dans la Communauté – n'est guère lié à l'existence de la C.E.C.A. Les Russes ont fait beaucoup mieux et les Japonais infiniment plus.

Le « pool » charbon-acier n'a-t-il donc pas facilité les échanges entre les Six, jusqu'alors embryonnaires. En dix-sept ans, les livraisons d'acier entre partenaires de la Communauté ont décuplé (17,6 millions de tonnes au lieu de 1,8), alors que la production de ce métal était multipliée par 2,5 seulement; ils sont ainsi passés de 4,3 % à 16,5 % de l'acier coulé par les Six. De même, les échanges de houille dans la « petite Europe » se sont maintenus, malgré la chute de plus du quart de l'extraction, progressant ainsi de 8 % à 11,1 % de celle-ci. Cette intensification du commerce au sein de la C.E.C.A. a probablement régularisé la croissance des Six, en facilitant l'approvisionnement de chacun d'entre eux dans les périodes d'expansion et en évitant son repli à l'intérieur des frontières pendant les phases de crise; elle a aussi économisé des dollars en limitant l'achat de pétrole ou de charbon américains. En revanche, elle a certainement renchéri les coûts de production, l'énergie et l'acier ayant souvent valu plus cher dans la C.E.C.A. qu'en dehors.

La Haute Autorité du « pool », puis, après la fusion des exécutifs européens, la commission de Bruxelles, ont d'ailleurs cherché à peser sur cette évolution. Empruntant en quinze ans quelque 900 millions de dollars (5 milliards de francs) dans la C.E.C.A., mais aussi en Suisse et aux Etats-Unis, elles ont pu accorder deux cent quatre-vingts prêts de modernisation aux entreprises minières et sidérurgiques de la Communauté, pour un montant total de 725 millions de dollars (4 milliards de francs): 265 millions pour les houillères; 460 pour les aciéries et les mines de fer. Ce financement complémentaire, souvent à bon marché, a facilité une mutation des esprits dans ces secteurs souvent marqués par un passé malthusien: on y a songé plus au développement de la production ou à la compression des coûts, et moins aux risques de la croissance.

Amélioration sociale

Dans le même esprit, la chasse aux tarifs ferroviaires discriminatoires puis la suppression des « ruptures de charge » fictives au passage des frontières par les trains – pour instituer des « tarifs directs » tenant compte seulement de la distance parcourue par les convois (et non plus de leur nationalité) – ont réduit les prix de revient de l'acier, améliorant du même coup le compte d'exploitation des sidérurgistes, donc leur capacité de financer les investissements nouveaux.

Ce n'est pas cependant sur le plan économique que la C.E.C.A. a le mieux réussi. Ses performances les plus nettes concernent les problèmes sociaux. Elle a aidé à financer en quinze ans quelque 112 500 logements pour les travailleurs de la Communauté, versant en moyenne 1 770 dollars (9 735 F) par appartement, ce qui suffisait souvent à démarrer une opération d'accession à la propriété, impossible sans ce complément. Elle a, de même, pris en charge la moitié des frais de reclassement professionnel des salariés devenus chômeurs du fait de la fermeture de mines ou d'aciéries; en y ajoutant l'aide accordée par la reconversion des régions

touchées, la C.E.C.A. a ainsi versé plus de 150 millions de dollars (835 millions de francs) pour la création de quelque 100 000 emplois, dont un bon tiers ont été offerts aux chômeurs des houillères et des forges.

Au-delà de ces chiffres, la Haute Autorité a surtout inventé un système de garantie sociale des travailleurs perdant leur emploi, que plusieurs des Six ont ensuite copié pour l'étendre à l'ensemble de leurs salariés: indemnité substantielle et durable de chômage, aide à la réadaptation professionnelle, garantie de revenu pour les salariés changeant de métier, de façon qu'ils ne soient pas trop désavantagés dans leur nouvel emploi... Si les « technocrates supranationaux » de Luxembourg ont usé intelligemment d'un pouvoir, cela a souvent été de celui de l'imagination; et cela, dix ans avant mai 1968...

Echecs manifestes

En revanche, sur plusieurs chapitres fondamentaux du traité de Paris, l'échec de la C.E.C.A. est patent. Pour nous en tenir à l'essentiel, signalons quatre domaines:

– Dans l'esprit des parlementaires français qui ont ratifié la création du « pool », celui-ci devrait permettre de maîtriser la puissance des maîtres de forges en Europe, et en particulier d'empêcher la renaissance des « Konzern » sidérurgiques, qui avaient aidé Hitler à construire la formidable machine de guerre. Il est évident aujourd'hui que ni l'un ni l'autre de ces buts n'a été atteint.

La sidérurgie allemande a patiemment renoué les fils rompus après la guerre par les Alliés au nom de la décartellisation, bâtissant même des empires d'acier beaucoup plus puissants qu'avant: Thyssen (12,5 millions de tonnes par an), Hoesch, Kloeckner...: sans doute Krupp a-t-il eu des ennuis, mais le paradoxe est que ceux-ci sont venus il y a deux ans de ce qu'il n'avait pas obtempéré aux ordres des Alliés et gardé un grand domaine charbonnier de plus en plus déficitaire... Quant au contrôle européen sur les géants de la sidérurgie, il n'a guère résisté à la montée des îlots de la concentration: pour l'acier comme pour le reste, l'exécutif européen (et les six gouvernements) en sont progressivement venus à souhaiter les regroupements qu'ils redoutaient au départ, perdant de ce fait les moyens de pression dont ils voulaient naguère user pour empêcher les concentrations abusives. Les faits sont en tout cas parlants: il a y dix-sept ans, la première entreprise sidérurgique des Six (le Dortmunder Hoerder) coulait 2.6 millions de tonnes d'acier et les dix principaux groupes de la C.E.C.A. contrôlaient 40 % de la production totale des Six: aujourd'hui, le leader (Thyssen) produit cinq fois plus d'acier et les dix « grands » contrôlent 60 % du salaire. Sur ces géants, l'exécutif européen n'a que peu d'influence.

– C'est sans doute la raison pour laquelle la lutte supranationale contre les ententes sur les prix s'est révélée si difficile. En dépit des règles communautaires de publicité et de transparence des barèmes de chaque entreprise, les prix effectifs (avec ou sans rabais) ont continué à être fixés pour toute la production par les états-majors des maîtres de forges en fonction de l'état du marché. Seuls les Belges ont joué les trublions dans ce concert de « prix organisés ».

– Le primat communautaire ne s'est pas davantage exercé sur le marché du charbon, et l'on en est encore, après dix-sept ans de supranationalité, à chercher comment définir une politique commune de l'énergie, et laquelle. Les Six se sont autorisés l'un l'autre en 1965 à subventionner leurs houillères (pour compenser les charges sociales très lourdes ou organiser la reconversion), mais c'est tout; et l'exécutif européen n'a pas joué un grand rôle dans les initiatives nationales (comme la création de la Société unique de la Ruhr) visant à résorber la crise. On pourrait en dire autant de la « restructuration » de la sidérurgie: l'Europe n'a pas empêché les forges françaises de se rationaliser trop tard, en Lorraine comme dans le Centre.

– Enfin, l'égalisation en hausse des salaires, autre objectif essentiel du traité, reste un vain mot: d'après les dernières statistiques officielles, l'ouvrier sidérurgiste néerlandais coûte à son entreprise 38 % de plus que son camarade français à la sienne, et l'écart entre leurs salaires directs dépasse 43 %.

Pouvait-on faire plus en une génération? Ou les objectifs fixés l'étaient-ils seulement par soucis d'équilibre politique, équilibre qui était implicitement convenu de ne pas respecter une fois la machine mise en route? Entre les ambitions excessives et les hypocrisies nationales, les historiens de la C.E.C.A. auront bien du mal



à faire le partage.